

Madame Michèle Chaix
Présidente
Association STOP NUISANCES CUERS
Propriété Lambert
Quartier la foux
83390 Cuers

Monsieur Philippe Marzolf
Président
C.P.D.P. , L.G.V. PACA
1 Bd. Dugommier
13006 Marseille

Cuers , le 6 juillet 2005

Monsieur le Président,

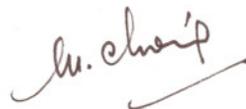
Nous vous remettons, ce jour, lors de la réunion de synthèse à Toulon, pour versement au débat

-copies des courriers adressés à Monsieur le Président de la République et Monsieur le Premier Ministre suite à la déclaration largement médiatisée émanant de Monsieur Estrosi concernant l'éventuelle LIGNE GRANDE VITESSE PACA

Nous vous remercions de votre attention,
et, adressons à l'ensemble de la Commission notre satisfaction pour la bonne tenue des débats.

Très respectueusement.

Michèle Chaix



J.J.: 2

Madame Michèle CHAIX
Présidente
Association STOP NUISANCES CUERS
Propriété Lambert
Quartier la foux
83390 CUERS

Monsieur le Président de la République
Palais de l'Elysée
55, rue du faubourg St Honoré
75008 PARIS

Cuers, le 4 juillet 2005

LETTRE OUVERTE

OBJET : LIGNE A GRANDE VITESSE

Monsieur le Président,

La décision prise par Christian ESTROSI du choix du tracé pour l'éventuelle ligne à grande vitesse PACA constitue une grave atteinte à la Démocratie.

Cette annonce, très médiatisée, le 30 juin 2005, qui intervient une semaine **AVANT** la clôture du débat public discrédite complètement le travail de la Commission Particulière du Débat Public (CPDP) et vide de son intérêt le bilan que pourra publier cette commission – bilan qui devait constituer une base sérieuse de réflexion pour le maître d'ouvrage RFF dans sa décision de poursuite éventuelle du projet et de prise en considération des spécificités des départements traversés par le projet mis au débat

Cette annonce insultante montre aux citoyens respectueux de la législation, la confiance qu'ils peuvent accorder à certains élus quant au respect des principes démocratiques les plus élémentaires.

Les 4 à 5 millions d'euros dépensés pour ce Débat Public l'ont été en pure perte, ne servant qu'à officialiser une mascarade de démocratie participative.

Ces manquements :

- au respect de législation en vigueur
- au respect de la Commission Particulière du Débat Public LGV PACA
- au respect du citoyen et de l'utilisateur
- au respect du contribuable

nous confortent dans notre opinion d'absence d'opportunité de cette ligne, surtout pour l'agglomération toulonnaise, et dans le bien fondé des propositions alternatives que nous avons faites à la CPDP dans le cadre du débat public, et qui seules, répondent aux besoins

réels de la population PACA, et ce, dans un juste équilibre de toutes les composantes d'Aménagement du Territoire et de développement durable de notre Région tant convoitée.

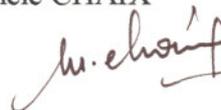
Le coût exorbitant de ce projet, nous fait nous rappeler l'engagement ci-après fait par le Ministère des Finances et de l'Industrie :

Parce que nous mesurons l'importance de votre effort, nous voulons que 2005 soit l'année des contribuables. Nous prenons devant vous l'engagement d'œuvrer pour que chaque euro dépensé en votre nom soit un euro réellement utile, au service de notre pays et pour l'avenir de nos enfants.

Nous souhaitons que ce courrier, expression citoyenne, retienne votre attention,

Et vous prions de croire, Monsieur le Président, en notre profond respect.

Michèle CHAIX

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'M. Chaix', followed by a period.